REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_04-

Parc naturel régional des Baronnies provençales

DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

10 NOVEMBRE 2026

N° 2026-09-04

L'an deux mille vingt-six, le dix novembre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du quatre novembre deux mille vingt-six, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX.

Nombre de délégués
En exercice : 26
Présents (mini 11 dont 6 en salle) : 18

Nombre de voix
En exercice : 37
Présentes : 21
Exprimées par pouvoirs : 12
Total (mini 19) : 33

Quorum atteint

Délégué·es présents·es

1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur (porteuse de 2 voix)
Agnès ROSSI

2 représentants du Conseil départemental de la Drôme (porteurs de 2 voix chacun)
Pierre COMBES, Éric PHELIPPEAU

15 représentants des communes, EPCI et villes-portes (porteurs d'1 voix chacun)
Fabienne BARBANSON, Françoise BELLANGER, Béatrice BOSSENEC, Francis BOMPARD, Philippe CAHN, Gilles CREMILLIEUX, Bruno EYSSERIC, Rosy FERRIGNO, Gérard HANUS, Didier LEROY, Nicole PELOUX, Kevin QUEYREL, Yannis ROCHAS, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY.

Délégué·es excusé·es ayant donné pouvoir :
Claude AURIAS à Nicole PELOUX, Jean-Charles BORGHINI à Agnès ROSSI, Patricia PICARD à Éric PHELIPPEAU, Pascale ROCHAS à Pierre COMBES, Frédéric ROUX à Gilles CREMILLIEUX.

Déléguées excusées : Agnès PAGIS.

****

Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 14 heures.

Monsieur Kevin QUEYREL est nommé secrétaire de séance.

REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_04-

Objet : Education à l'environnement et au territoire - Le sauvage à la ferme : se former collectivement aux inventaires du vivant dans les milieux agricoles et pastoraux des Baronnies provençales

Montant des dépenses PnrBP	2027
Fonctionnement	10 000 €
Investissement	0 €

Coût global prévisionnel	Dépenses	Recettes
	10 000 €	5 000 €

Rapport :

La Présidente expose,

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales développe, depuis 10 ans, une ambitieuse politique de formation des intervenants et prestataires « environnement et territoire » avec la coordination et le financement d'un programme annuel de formations courtes et ancrées dans les objectifs de sa charte de Parc.

Toujours par le biais de sa mission « Education au territoire et à l'environnement » un « groupe – projet » dédié à l'agriculture et à l'alimentation a été mis en place à partir de 2021, afin de sensibiliser les publics aux enjeux – clés autour de l'alimentation et du « bien manger » : origine des produits, connaissance de l'agriculture locale et des procédés de transformation des produits, diffusion des pratiques agricoles vertueuses, formation et information auprès des structures de restauration collective, etc.

En croisant ces actions et en faisant le lien avec les missions « agriculture » et « environnement » de la structure, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales souhaite poursuivre à compter du printemps 2027, une campagne d'inventaires naturalistes sur des fermes ciblées de son territoire. Cette connaissance du vivant au sein des exploitations agricoles locales permettra de continuer à former le réseau local des intervenants ainsi que les professeurs des écoles qui en ont la possibilité.

Une attention sera portée au fait de proposer ces inventaires à des profils d'agriculteurs variés (cultures, taille d'exploitation, zones géographiques, méthodes et habitudes d'exploitations, etc.), pas uniquement des personnes convaincues par les vertus de l'agroécologie.

Ces inventaires se dérouleront sur 5 journées du premier semestre 2027 et donneront lieu à la création d'un livret de synthèse largement diffusé.

Pour mener à bien cette opération, la Présidente propose de solliciter le Département de la Drôme sur la base du budget prévisionnel et du plan de financement suivant :

DEPENSES en € TTC		**RECETTES en €**	
Mobilisation et intervention de spécialistes du vivant	1 500 €	Conseil départemental de la Drôme	5 000 €
Travail de synthèse et rédaction des inventaires	1 000 €		
Graphisme et mise en page du livrable	1 200 €		
Impression du livrable	1 300 €	Autofinancement du Parc (valorisation ingénierie interne)	5 000 €
Coordination du projet (ingénierie Parc)	5 000 €		
Total	**10 000 €**	**Total**	**10 000 €**

REÇU EN PREFECTURE
le 12/11/2026
Application agréée E-legalite.com
99_DE-026-200059368-20261110-2026_09_04-

Délibération

- Considérant la Charte du Parc et plus précisément les mesures I.1.3 « Préserver la qualité des espaces ordinaires », I.4.2. « Renouveler l'approche des patrimoines paysagers caractéristiques des Baronnies Provençales » et II.4.5 « Promouvoir une économie de l'éducation et de la formation à l'environnement et au développement durable » ;

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Valide** le budget prévisionnel et le plan de financement présentés ;
- **Dit** que cette action sera inscrite au budget 2027 ;
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Nicole PELOUX

